

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département
Tarn-et-Garonne

DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT - DE - QUERCY

Séance du 6 juillet 2026

Date de convocation
30 juin 2026

Date d'affichage
30 juin 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 17

Procurations : 02

Votants : 19

L'an deux mille vingt-six et le six juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MACCARINI, Maire.

Présents : MM. Gilles MACCARINI, Eric LONGUEVILLE, Mme Laure, BERROCAL, M. Stéphane FAU, Mme Sylvie ROUCHY, MM. Denis TAISANT, Jean-François CADERAS, Joël MOURIAU, Patrick FOURNIOLS, Mmes Laurence QUERCY, Céline COSME, Amélie GRANDMONTAGNE, Anaïs COUJEAN, Clémence ARHUIS, Christine DOUMENG, MM. Erick LEBRUN, Gérard MOUNIE.

Absents excusés : M. Serge LAYMOND, Mme Lydia DEFOSSE.

M. Jean-François CADERAS a été élu secrétaire de séance.

M. Serge LAYMOND a donné procuration à Mme Céline COSME.
Mme Lydia DEFOSSE a donné procuration à M. Stéphane FAU.

Objet : **Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal pour transplanter l'A.L.S.H. (périscolaire et extrascolaire) et réaménagement avec végétalisation de l'espace extérieur attenant (cour).**

Monsieur le Maire rappelle les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal pour transplanter l'A.L.S.H. (périscolaire et extrascolaire) et réaménagement avec végétalisation de l'espace extérieur attenant (cour) et que l'Avant-Projet-Définitif a été validé le 5 mars 2026.

Le Dossier de Consultation des Entreprises est réalisé par le Cabinet d'architecte VERGELY. Les appels d'offres peuvent être publiés sur la plateforme dématérialisée du 27 juillet au 11 septembre 2026.

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de valider ce Dossier de Consultation des Entreprises et demande à l'Assemblée de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

.../...



AR Prefecture

082-218201317-20260706-2026_57-DE

Reçu le 08/07/2026

Publié le 08/07/2026

VALIDE le Dossier de Consultation des Entreprises proposé par le Cabinet d'architecte VERGELY.

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- procéder à la publication des avis d'appel public à la concurrence sur la plateforme dématérialisée.
- signer toute conséquence des présentes.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et publié à Montpezat-de-Quercy, le 7 juillet 2026.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Gilles MACCARINI.

Jean-François CADERAS.



Publié le : 24/09/2026 16:18 (Europe/Paris)

Collectivité : Montpezat-de-Quercy

https://www.intramuros.org/montpezat-de-quercy/documents_administratifs/79639